



Animation
DOCOB du site FR9101363

ZSC « Vallées du Tarn, du Tarnon et
de la Mimente »

Bilan Année 2024

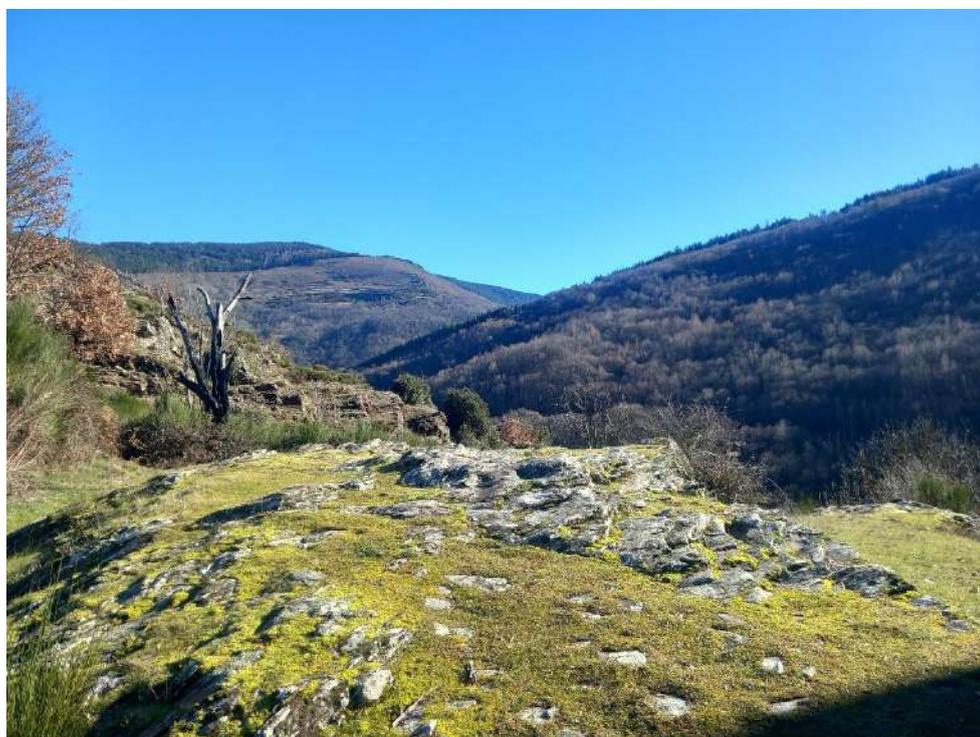


Table des matières

Table des matières

1. Contexte	3
1.1 Données administratives du DOCOB	3
1.2 L'animation	3
1.3 Rappels des principaux objectifs de gestion du DOCOB	4
2. Mise en œuvre des processus de contractualisation	5
2.1 Animation des MAEC	5
2.2 Animation des contrats Natura 2000.....	5
2.3 Animation de la charte.....	5
3. Mise en œuvre d'actions d'information, communication, sensibilisation	6
3.1 Création / Mise à jour d'outils de communication, média.....	6
3.2 Organisation de réunions d'information ou de manifestations	6
3.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	7
3.4 Animation auprès des scolaires	7
3.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000	8
3.6 Formations	8
4. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et animation générale	8
4.1 Organisation de la gouvernance du site	8
4.2 Rédaction du bilan annuel.....	8
4.3 Autres actions	9
5. Veille environnementale.....	10
6. Suivis et études	11
6.1 Suivi des coléoptères saproxyliques	11
6.2 Chiroptères	11
7. Relations avec l'autorité administrative et la Présidence du COPIL.....	11
8. Bilan des actions de 2023 et proposition pour 2024 :.....	12

1. Contexte

1.1 Données administratives du DOCOB

Le site Natura 2000 FR9101363 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » existe depuis 2016. Il est animé depuis le mois de Juin 2021 par l'association COPAGE. Il était animé précédemment par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère. Ce site fait la jonction entre la zone « cœur » du Parc national des Cévennes et les sites du causse Méjean et du causse de Sauveterre.

Très linéaire, le site Natura 2000 s'étend sur une surface de 10 514 ha en suivant le Tarn, le Tarnon et la Mimente sur 18 communes de 500 à 1555 mètres d'altitude et contient 30 habitats et 16 espèces d'intérêt communautaire.

La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes est maître d'ouvrage de l'animation Natura 2000 de ce site. Elle est l'opérateur local du document d'objectifs.

1.2 L'animation

Après l'appel d'offres lancé chaque année, la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, choisit le prestataire chargé d'animer et de mettre en œuvre le document d'objectif, sur la base du programme d'animation adopté par le comité de pilotage. L'association COPAGE a été retenue comme animateur Natura 2000 pour la première fois en 2021 après deux années d'animation par la fédération départementale des chasseurs de Lozère.

Des partenaires techniques peuvent intervenir ponctuellement, à la demande de la structure animatrice sur des domaines précis.

En tant que responsable de la coordination du programme d'actions, intégrant le projet de contractualisation, COPAGE élabore, en concertation avec les partenaires locaux, le programme, les outils et les documents techniques qui s'y rapportent.

Il doit répondre au cahier des charges conclu entre l'Etat et la communauté de communes Gorges Causses Cévennes pour l'animation et le suivi de la mise en œuvre des documents d'objectifs du site Natura 2000.

Sous couvert des moyens disponibles et des décisions du comité de pilotage, et jouant un rôle d'interface entre tous les membres du comité de pilotage (aux enjeux respectifs parfois distincts), la structure animatrice a pour mission d'animer l'ensemble de la démarche Natura 2000. Ses missions sont les suivantes :

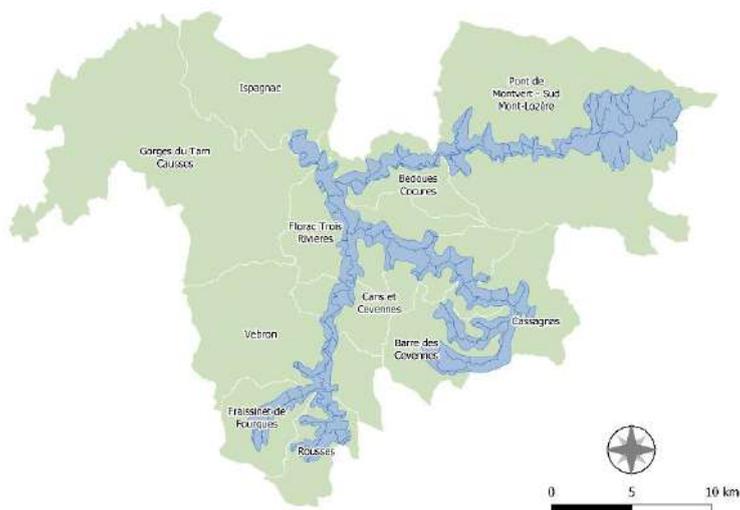
- Mise en œuvre des processus de contractualisation (MAEC, contrats Natura 2000, chartes)
- Mise en œuvre d'actions d'information, communication et sensibilisation (site internet, lettre d'information, animations pour les scolaires et le grand public, sensibilisation des élus)
- Suivi de la mise en œuvre des DOCOB et animation générale (saisie sur la base de données SIN2, rédaction des rapports d'activité, organisation des COPIL et COTECH, travail en réseau, dotation aux communes)
- Vieille environnementale (étude d'impact et évaluation d'incidence)

- Développement des connaissances et évaluation (suivi d'habitats et espèces d'intérêt communautaire comme le pique prune)

1.3 Rappels des principaux objectifs de gestion du DOCOB

✓ **Enjeux de conservation**

Le site se caractérise par une grande variabilité des conditions de milieu : fortes pentes, altitudes allant de 500 à 1500m, substrats géologiques diversifiés entre calcaire, granite, schiste. Il est parcouru par un chevelu hydrographique dense. Cela se traduit par une grande diversité des habitats naturels rencontrés sur le site Natura 2000 et en particulier des habitats naturels d'intérêt communautaire, ainsi que d'une grande richesse de la flore et de la faune associées.



6% de la surface est couverte par des milieux humides ou associés au cours d'eau, qui participent fortement à la préservation de la qualité de l'eau. Ces milieux abritent plusieurs espèces d'intérêt communautaire, dont l'écrevisse à pattes blanches, le castor et la loutre d'Europe.

Les milieux ouverts couvrent 35% du site. Il s'agit de prairies, landes, pelouses diversifiées en fonction de leur altitude et substrat géologique. Ces milieux sont entretenus par les activités agricoles. Cependant, certains espaces abandonnés évoluent vers la forêt. Les forêts non plantées s'étendent sur 45% de la surface. Elles ont des physionomies différentes en fonction des essences en place (hêtraie, chênaie, châtaigneraie), de la gestion pratiquée, de l'historique. Les forêts matures comptent des vieux bois favorables à de nombreuses espèces : insectes inféodés au bois mort, espèces cavernicoles comme le Pique-prune, site de nidification de chauves-souris. Les milieux rocheux sont associés aux falaises et fortes pentes bordant les vallées.

Organisé autour des vallées, le site compte de nombreux espaces habités et cultivés, notamment au niveau des prairies de fond de vallée.

✓ **Enjeux du site Natura 2000**

Les enjeux de ce site sont multiples :

- Maintenir un bon état de conservation des habitats et espèces dépendants des cours d'eau
- Maintenir la richesse des prairies naturelles de fauche
- Favoriser la diversité d'espèces et habitats en milieu forestier
- Conserver et gérer les éléments du paysage et du bâti favorables à la biodiversité
- Maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats ouverts et des zones humides d'intérêt communautaire

2. Mise en œuvre des processus de contractualisation

2.1 Animation des MAEC

Un appel à candidature concernant la création de PAEC a été lancé en 2022. Le COPAGE a déposé une candidature pour le territoire « Gorges, Causses et Vallées de Lozère ». Celui-ci comprend en partie les sites Natura 2000 « Causse Méjean » et « Gorges du Tarn et de la Jonte ». Le PAEC a été validé en fin d'année 2022 mais a obtenu 50% du budget demandé. Une priorisation a donc dû être faite afin de sélectionner les dossiers.

La mise en place de ces mesures a débuté en 2023 (3 contrats dans le site) et s'est poursuivi en 2024 (2 contrats dans le site).

Du temps a aussi été utilisé pour compléter les relevés floristiques sur les prairies de fauche engagées l'année dernière.

Un bilan du PAEC a été réalisé à la demande de la Région et est joint à ce bilan (annexe 1).

2.2 Animation des contrats Natura 2000

Cette année l'animatrice a travaillé sur la mise en place de contrat forestier en participant au webinaire régional sur les nouvelles modalités des contrats « ilots de sénescence » et en produisant un document de communication sur ces contrats (annexe 1). Celui-ci a été communiqué auprès de plusieurs partenaires (PETR Sud Lozère, CRPF, etc.)

De plus l'animatrice a été contactée par la propriétaire d'un château dans lequel se trouve une colonie de grands rhinolophes. Elle souhaiterait bénéficier d'un contrat afin d'aménager une chiroptière pour le passage des chauves-souris et installer une caméra dans un but pédagogique. L'aménagement pourrait se faire par un contrat en 2025 (selon les financements disponibles) mais ce ne sera pas forcément le cas pour la caméra.

2.3 Animation de la charte

La charte Natura 2000 est un outil contractuel de mise en œuvre de Natura 2000, politique européenne de préservation du patrimoine naturel, à laquelle la France a adhéré. Elle est élaborée localement et est donc spécifique à chaque site.

Cette année une réunion départementale a été organisée avec les animateurs des sites lozériens et l'ONF afin de rediscuter des enjeux liés à la charte « milieux ». En effet, l'adhésion à celle-ci a des répercussions sur la fiscalité des communes du fait de l'exonération de la TFNB. Plusieurs pistes ont été abordées afin de rendre cette charte la plus adéquate possible. Il a été décidé par les élus locaux de retravailler sur le contenu de la charte l'année prochaine.

3. Mise en œuvre d'actions d'information, communication, sensibilisation

3.1 Création / Mise à jour d'outils de communication, média

✓ **Lettre d'information**

La lettre d'information n°6 a été rédigée et diffusée auprès des habitants du site afin de les informer des actions mises en œuvre pendant l'année. Elle a été imprimée en 3500 exemplaires distribués en octobre. Elle est disponible en annexe 2.

✓ **Mise à jour du site internet**

Une mise à jour du site internet (www.tarntarnonmimente.fr) a été réalisée par l'OFB qui gère les sites internet Natura 2000. Cette mise à jour a été complétée par les animateurs Natura 2000 afin que toutes les informations soient à jour. Des actualités seront ajoutées régulièrement et le site peut être partagé par les collectivités locales et les partenaires.

✓ **Création de documents**

L'animatrice a accompagné un stagiaire de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes pour la création d'un document présentant les 4 sites Natura 2000 de la Communauté de communes ainsi qu'une planche présentant plusieurs espèces emblématiques de la flore des pelouses et prairies de fauche (Annexe 3).

3.2 Organisation de réunions d'information ou de manifestations

✓ **Animation grand public « Pastoralisme et biodiversité du Mont Lozère »**

Au mois d'août, une animation grand public a eu lieu au Pont de Montvert sur la thématique du pastoralisme et de la biodiversité. Au départ de Mas Camargues, les 10 participants ont parcouru un itinéraire en direction de l'estive du groupement pastoral de Bellecoste avec l'animatrice du site et l'animatrice de la fédération des groupements pastoraux 30-48. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir le fonctionnement des GP, d'échanger avec un berger sur son métier et de découvrir les habitats et espèces présents sur le Mont Lozère.



✓ Organisation d'une animation sur la biodiversité forestière

L'animatrice du site a participé à une réunion organisée par le PETR-Sud Lozère avec le PnC et la LPO afin d'organiser un programme d'animations pour le grand public en 2025. Une animation sera réalisée au printemps dans le site Natura 2000 avec le Foyer Rural de La Salle Prunet et le PnC. Cela prendra la forme d'une balade du programme « En chemin j'ai rencontré ».

3.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

✓ Participation aux Atlas de Biodiversité Communaux

Le COPAGE participe régulièrement aux réunions et manifestations dans le cadre des Atlas de Biodiversité Communaux. Cette année les animatrices ont participé aux COPIL des ABC du Pont de Montvert et de Florac afin de faire le lien avec les actions menées dans les sites Natura 2000.

✓ Sensibilisation des agents de la communauté de communes

Lors de la journée de convivialité de la Communauté de communes, l'animatrice a présenté le site Natura 2000 et plus précisément les mesures agro-environnementales et climatiques. Les agents ayant choisi cette intervention se sont rendu chez une agricultrice engagée dans la démarche MAEC qui leur a présenté son exploitation et les enjeux liés au site Natura 2000

✓ Participation à des démarches locales

De plus les animatrices ont participé à un atelier sur l'impact du changement climatique organisé par le PETR Sud Lozère et à la commission biodiversité du PnC au cours de laquelle a été présenté un projet sur l'impact du tourisme sur les cours d'eau (notamment le Tarn).

3.4 Animation auprès des scolaires

L'école de Bédouès-Cocurès a bénéficié d'une animation scolaire sur la biodiversité de la rivière et la pollution après avoir participé au nettoyage du Tarn. Tous les élèves de l'école ont ainsi pu bénéficier d'une intervention en classe suivie d'une sortie au bord de la rivière pour y observer la faune.



3.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000

Le COPAGE est membre du conseil d'administration du Réel-CPIE48 (Réseau d'éducation à l'environnement en Lozère) et participe donc aux réunions ainsi qu'à certains projets du réseau.

Cette année les animatrices se sont rendues au séminaire régional des animateurs Natura 2000. Ce fut l'occasion d'aborder de nombreuses thématiques liées à l'animation des sites et au passage de Natura 2000 à la Région.

L'animatrice a aussi rencontré l'animatrice de la charte forestière au PETR Sud Lozère afin d'échanger sur les enjeux communs des deux dispositifs.

3.6 Formations

L'animatrice a participé à la formation en ligne Natur'Adapt dont le but est de favoriser la prise en compte du changement climatique dans la gestion des aires protégées. L'objectif est de savoir se poser les bonnes questions et de trouver les bonnes informations sur l'impact de l'évolution du climat sur les habitats et espèces des sites et de mettre en place les bonnes actions de gestion pour y répondre.

4. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et animation générale

4.1 Organisation de la gouvernance du site

Le comité de pilotage s'est réuni le 20 novembre à Bédouès-Cocurès afin de faire le bilan de l'année 2024 et de présenter le programme de 2025. La réunion a été suivie d'une présentation de l'étude sur les chauves-souris prévue en 2025 par l'ALEPE et d'une visite du château d'Arigès dans lequel se trouve une colonie de grands rhinolophes.

4.2 Rédaction du bilan annuel

L'application SIN2 (Synthèse d'Information des sites Natura 2000) a été conçue pour l'amélioration et l'enrichissement des échanges des données entre les différents acteurs du réseau Natura 2000 en France. Cette application permet de centraliser en un seul système les informations. Les actions et contrats réalisées en 2023 ont été renseignés sur la plateforme.

Le bilan annuel a été rédigé en fin d'année et envoyé au membre du COPIL, à la Communauté de communes ainsi qu'à la Région.

4.3 Autres actions

✓ **Formulaire standard de données**

Le Formulaire standard de données (FSD) n'était pas non plus actualisé. Un travail de mise à jour a donc été débuté en 2023 et a été terminé en 2024. Le FSD a été transmis à la DREAL.

✓ **Gestion administrative et financière**

La gestion administrative et financière est assurée par la Communauté de communes. Elle consiste principalement à élaborer le dossier de demande de subvention pour l'animation du site, le suivi financier de l'animation, le montage et la conduite des marchés publics pour le contrat de prestation d'animation du site ainsi que l'élaboration de la demande de paiement des subventions.

✓ **Bilan du DOCOB**

Un bilan du DOCOB est demandé tous les 3 ans mais il n'avait pas encore été réalisé pour ce site. Un bilan sur la période 2021-2024 a donc été fait cette année. Il est joint à ce bilan (annexe 5).

✓ **Dotation Natura 2000**

Depuis quatre ans maintenant, certaines communes concernées par les sites Natura 2000 perçoivent une dotation de la part de l'Etat en fonction de plusieurs critères.

Les dotations pour les communes du site sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Commune	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
BARRE-DES-CEVENNES	2835	2819	2824	3776	4014	28817	45085
BASSURELS	755	749	762	1056	3000	30170	36492
BEDOUES-COCURES	0	0	0	5000	5357	23086	33443
BONDONS						7952	7952
CANS ET CEVENNES	2703	2721	2691	3711	4047	35018	50891
CASSAGNAS	1633	1641	1662	2263	3000	29574	39773
FLORAC TROIS RIVIERES	0	0	0	22235	24143	74750	121128
FRAISSINET-DE-FOURQUES	939	952	949	1296	3000	13606	20742
GORGES DU TARN CAUSSES	12716	12436	12127	16217	17396	95961	166853
ISPAGNAC	0	0	0	9416	10128	36922	56466
MOLEZON	1259	1257	1277	1788	3000	12203	20784
PONT DE MONTVERT	8206	8138	8095	11003	11815	100000	147257
ROUSSES	1430	1479	1484	2043	3000	13307	22743
SAINT-MARTIN-DE-LANSUSCLE	2577	2564	2554	3193	3395	14043	28326
VEBRON	3101	3098	3295	4497	4833	57604	76428
VIALAS	7731	7659	7623	10294	11042	43771	88120

Le montant de 2024 comprend la dotation totale alors que les montants précédents ne comprennent pas la dotation liée au parc national. Le montant de la dotation a tout de même fortement augmenté pour les communes.

Lors du comité de pilotage des actions ont été proposées aux élus afin d'utiliser cette dotation. Un courrier a été envoyé par le Préfet cette année à toutes les communes touchant cette dotation pour les en informer.

5. Veille environnementale

La réglementation prévoit que les plans et projets susceptibles d'affecter l'état de conservation d'un site Natura 2000 de manière significative, individuellement ou en conjugaison avec d'autres plans et projets, doivent faire l'objet d'une évaluation appropriée de leurs incidences.

A ce titre, une liste nationale et deux listes locales fixent l'ensemble des plans et projets devant faire l'objet de la procédure d'évaluation des incidences Natura 2000 sur tout ou partie du territoire lozérien.

Au-delà du principe réglementaire qui peut entraîner des appréhensions chez les porteurs de projet ou les élus locaux, il s'agit surtout d'une prise en compte le plus en amont possible des enjeux liés aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire, de confirmer par exemple qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre le lieu des travaux et la préservation d'habitats d'intérêt communautaire, et de trouver, si le cas se présente, des solutions alternatives pour le développement de ces projets.

Les demandes d'évaluation des incidences de la part des porteurs de projet auprès de l'animateur Natura 2000 contribuent à assurer une veille sur le territoire et permettent aussi un moment d'échange et d'explication, toujours profitable, sur Natura 2000 et ses actions de conciliation entre biodiversité et développement local.

Cette année, plusieurs projets soumis à évaluation des incidences ont été réalisés sur le site:

- Des travaux sur des ponts par le Département (l'évaluation des travaux avaient déjà été faite par les agents du PnC)
- Agrandissement de la via ferrata de Rousses porté par l'agence d'attractivité touristique Gorges Causses Cévennes
- Réfection du Pont du Moulin d'Astier à Vébron par la commune : présence de murins de Daubenton sous les voutes du pont ayant engendré l'arrêt des travaux par la DDT48. Un protocole sera mis en œuvre l'année prochaine avant la reprise des travaux afin de pouvoir concilier la réfection du pont qui est actuellement fermé aux piétons et la préservation de cette espèce protégée en France.



De plus, les animatrices ont suivi un cycle de webinaires sur les incendies dans les aires protégées. Ce site y est exposé de par sa surface forestière et son climat méditerranéen.

6. Suivis et études

6.1 Suivi des coléoptères saproxyliques

Deux journées ont été consacrées à l'inventaire et au suivi des populations d'osmoderme dans le site.

Le travail d'inventaire sur les populations d'osmoderme s'est poursuivi dans les secteurs de Fraissinet de Fourques. Plusieurs arbres d'un diamètre intéressant étaient présents mais ils ne présentaient pas de cavités intéressantes pour l'espèce.



Une prospection d'arbres à cavités dans les chênaies et hêtraies du site a aussi été débutée mais n'a pas menée à l'identification de secteurs particulièrement riche en cavités. De plus certaines zones cartographiées en hêtraies étaient en réalité des châtaigneraies.

6.2 Chiroptères

Une capture au filet des chauves-souris présentes sous les voûtes du pont du moulin d'Astier à Vébron a été réalisée par l'ALEPE le 01/08 à la tombée de la nuit. 10 mâles de murins de Daubenton ont été capturés. Cette colonie n'était pas connue jusqu'alors.

De plus, l'animatrice s'est rendu au château d'Arigès dans lequel d'anciennes données répertoriaient des grands et des petits rhinolophes. La visite a permis de voir une centaine de grands rhinolophes dans les combles du château, un nombre bien supérieur à ce qui était connu les années précédentes. Auparavant seuls des mâles étaient présents mais le nombre d'individus peut laisser penser que ce n'est plus le cas. Il pourrait s'agir d'une colonie de mise bas mais la visite ayant eu lieu début juillet les jeunes n'étaient pas forcément nés. Une visite est prévue l'année prochaine afin de vérifier cela.

7. Relations avec l'autorité administrative et la Présidence du COPIL

Des échanges réguliers ont eu lieu avec la Présidente du COPIL et la Communauté de communes par mail et par téléphone à propose de l'avancement de l'animation du site et pour des questions diverses. Des rencontres ont aussi eu lieu tout au long de l'année.

8. Bilan des actions de 2023 et proposition pour 2024 :

Objectifs	Temps passé en 2024	Réalisations 2024	Programmation 2025
Mise en œuvre des processus de contractualisation	11 jours	<ul style="list-style-type: none"> - Contractualisation des MAEC - Animation du PAEC - Organisation des formations - Travail sur les contrats forestiers - Préparation d'un contrat pour la création d'une chiroptière 	<ul style="list-style-type: none"> - Contractualisation des MAEC - Animation du PAEC - Recherche de nouveaux contrats ni agricole ni forestier ou forestiers - Travail sur la charte - Suivi de la châtaigneraie (contrat 2023)
Mise en œuvre d'actions d'information, communication, sensibilisation	13 jours	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du site internet - Rédaction et diffusion de la lettre d'information - Animations scolaires (Bédouès-Cocurès) - Animation grand public (balade sur le Mont Lozère) - Accompagnement des ABC - Participation au réseau Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du site internet - Rédaction et diffusion de la lettre d'information - Animations scolaires (Florac) - Animations grand public (La Salle Prunet) - Accompagnement des ABC - Travail sur la dotation Natura 2000 - Sensibilisation et information de divers publics sur les enjeux du site - Participation au réseau Natura 2000

Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et animation générale	12.5 jours	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation de SIN2 et du FSD - Organisation du COPIL - Travail en réseau (PNC, PTR, Réel, Séminaire régional, etc.) - Echanges avec la Communauté de communes et la Région - Compte rendu d'activités 2024 et préparation de 2025 - Bilan du DOCOB 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du COPIL - Organisation de réunions techniques - Travail en réseau avec divers partenaires - Echanges avec la Communauté de communes et la Région - Compte rendu d'activités 2025 et préparation de 2026
Veille environnementale	5 jours	<ul style="list-style-type: none"> - Réponses aux sollicitations dans le cadre des évaluations des incidences - Cycle de webinaires « Incendie dans les aires protégées » 	<ul style="list-style-type: none"> - Réponses aux sollicitations dans le cadre des évaluations des incidences
Développement des connaissances et évaluation	4 jours	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire de l'osmoderme - Prospection des arbres à cavités - Inventaire des chiroptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire de l'osmoderme - Inventaire des gîtes à chiroptères (ALEPE) et suivi des colonies connues

Annexes

Annexe 1 – Bilan du PAEC Gorges Causses et Vallées de Lozère

Annexe 2 – Document de communication sur les contrats forestiers

Annexe 3 – Lettre d'information N°6

Annexe 4 – Documents de communication sur la flore

Annexe 5 – Bilan du DOCOB



Version du 07 décembre 2022

ANIMATION DES MESURES AGRIENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) EN SITES NATURA 2000

TRAME DE BILAN ANNUEL MAEC

PAEC : code et libellé : OC_GCVL Gorges Causse et Vallées de Lozère

1 – ANIMATION GENERALE

Les réunions d'information et l'envoi des courriers ont été réalisés en 2023. En 2024, la liste des agriculteurs ayant répondu en 2023 a été reprise comme base et quelques agriculteurs qui n'étaient pas inscrits dans la priorisation y ont été ajoutés.

Le travail d'animation générale a consisté à reprendre la priorisation, contacter les agriculteurs, répondre à leurs sollicitations (éligibilité, questionnements sur les cahiers des charges, contrôles de l'ASP, etc.) et réaliser les cartographies préalables aux diagnostics.

De plus, ce temps a aussi permis l'impression et la signature des contrats par les agriculteurs.

Cela a représenté 3 jours de travail sur la ZSC Causse Méjean et 5 jours sur la ZPS Gorges du Tarn et de la Jonte.

2 – ANIMATION INDIVIDUELLE

L'animation individuelle a consisté à réaliser les diagnostics agri-environnementaux des exploitations prioritaires. 17 diagnostics agri-environnementaux et 2 diagnostics agricoles (contrats dont la partie écologique avait déjà été évaluée en 2023) ont été réalisés en 2024.

De plus, des diagnostics écologiques complémentaires des prairies de fauche engagées en 2023 ont été réalisés. Cela a représenté une journée de travail sur la ZSC Vallon de l'Urugne et une sur la ZSC Vallée du Tarn du Tarnon et de la Mimente.

Cela a représenté au total 40,5 jours de travail : 4 jours sur la ZSC Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente ; 30 jours sur la ZPS Gorges du Tarn et de la Jonte ; 6 jours sur la ZSC Causse Méjean et 0,5 jour sur la ZSC Vallon de l'Urugne.

Exploitation	Date	Objectif
GAEC Raynal	26/04/2024	Diagnostic agri-environnemental
GAEC du Mas André	09/02/2024	
Lucienne PANTEL	04/04/2024	
GAEC de la Fétuque	10/04/2024	
Christian BEAU	20/03/2024	
GAEC Gravejat	13/03/2024	
GAEC la Ferme du Bercayral	08/02/2024	
GAEC des Lacs	28/02/2024	
GAEC Agrinier	28/02/2024	
GAEC des Esquillous	17/04/2024	
GAEC Desgats-Gobillot	15/03/2024	
GAEC Le Marronnier	29/04/2024	
GAEC de la Teissonnière	25/04/2024	
GAEC Carrière	06/05/2024	
Julie TURC	29/08/2024	
EARL de Chamblon	03/04/2024	
Christel BECQUERELLE	30/08/2024	
Hervé ROUME	24/01/2024	Diagnostic agricole
Coralie GALIERE	13/02/2024	

3 – DIAGNOSTICS ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

3.1 – DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION ET PLANS DE GESTION

27 jours ont été nécessaires à la réalisation des diagnostics et plans de gestion pour les 18 exploitations qui se sont engagées dans la démarche (liste ci-dessous).

Exploitation	Date
GAEC Raynal	26/04/2024
GAEC du Mas André	09/02/2024
Lucienne PANTEL	04/04/2024
GAEC de la Fétuque	10/04/2024
Christian BEAU	20/03/2024
GAEC Gravejat	13/03/2024
GAEC la Ferme du Bercayral	08/02/2024
GAEC des Lacs	28/02/2024
GAEC Agrinier	28/02/2024
GAEC des Esquillous	17/04/2024
GAEC Desgats-Gobillot	15/03/2024
GAEC Le Marronnier	29/04/2024
GAEC de la Teissonnière	25/04/2024
GAEC Carrière	06/05/2024
Julie TURC	29/08/2024
EARL de Chamblon	03/04/2024
Christel BECQUERELLE	30/08/2024
Hervé ROUME	24/01/2024

Ces diagnostics et plans de gestion sont joints à ce bilan.

3.2 – ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Aucun accompagnement technique individuel n'a été réalisé en plus des échanges lors de la réalisation des diagnostics agri-environnementaux. Des échanges sur différentes thématiques ont pu avoir lieu avec les agriculteurs et agricultrices lors des diagnostics notamment sur les plantations de haies.

Des suivis des contrats pourront être réalisés dans les années à venir dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

4 – FORMATION

Plusieurs formations ont été organisées en 2024 pour les agriculteurs et agricultrices engagées en MAEC. Celles-ci sont organisées en collaboration avec les porteurs de PAEC en Lozère et en Aveyron. Des réunions d'organisation et des échanges ont eu lieu régulièrement entre les acteurs concernés tout au long de l'année (CA48, CA12, PNR Aubrac, Association Terres de Vie en Lozère, COPAGE).

Deux formations ont concerné les agriculteurs engagés dans le PAEC GCVL :

- Gestion pastorale et biodiversité des parcours le 22/05/2024 sur le Causse Méjean : 10 participants (tous dans le PAEC)
- Entretien des plantations de haies le 13/11/2024 sur la Margeride : 1 agriculteur du PAEC

Les feuilles d'émargement de ces deux formations sont annexées à ce bilan.

D'autres formations sont prévues début 2025 :

- Gestion du parasitisme au pâturage (bovins) en janvier à Mende
- Gestion du parasitisme au pâturage (ovins) en février dans le secteur de Chanac
- Entretien des haies anciennes en février à Marvejols

Les inscriptions sont déjà ouvertes pour certaines de ces formations. Les agriculteurs et agricultrices ont été informés par mail.

L'organisation et l'animation de ces formations ont représenté 10 jours de travail répartis entre les quatre sites Natura 2000 compris dans le PAEC.

5 – ACTIONS ADMINISTRATIVES

La mise à jour des notices de mesures et de territoire ont nécessité une journée de travail répartie entre les trois sites.

De plus, en tant que structure porteuse du PAEC le COPAGE a participé à des réunions locale ou régionale en lien avec les MAEC et des échanges ont eu lieu avec la DRAAF et l'ASP concernant les paramètres des mesures et les contrôles des exploitations engagées. Cela a représenté 1,5 jours de travail étalés sur l'année.

6 – BILAN ET SUIVI

6.1 – BILAN QUANTITATIF :

Le bilan quantitatif et qualitatif devra porter sur la campagne PAC objet du dossier d’animation.

Bilan global :

Enveloppe allouée : 440 456,30€ pour 2024 197 093,70€ pour 2025 Total : 637 550€	Enveloppe consommée : 720 437€ pour 5 ans (soit 144 087€ par an)	Taux de contractualisation : 113 %
Nombre exploitants objectifs : 16	Nombre exploitants engagés : 18	Taux de contractualisation : 125%
Surface objectif : /	Surface engagée : 2 136 ha	Taux de contractualisation : /

Bilan des mesures du PAEC :

Donner la liste des exploitants et/ou entités collectives ayant contractualisé.

Code mesure	Enjeu visé	Montant mesure	Surface objectif	Surface contractualisée	Nombre exploitants ayant contractualisé
OC_GCVL_IAE 1	Haies et alignements d’arbres	0,8€/ml		491 ml	1
OC_GCVL_PR A1	Diversité floristique des prairies de fauche	51€/ha		4,67 ha	1
OC_GCVL_OU V2	Réouverture des milieux (pelouses et landes)	204€/ha		192 ha	9
OC_GCVL_PR A3	Maintien de l’ouverture des pelouses	72€/ha		1449 ha	16
TOTAL				2136 ha	18

6.2 – BILAN QUALITATIF :

6.2.1 – Commentaires sur les exploitations rencontrées n'ayant pas donné suite :

- Nombre rencontrées sur le terrain : 1
- Raisons : Une agricultrice ayant bénéficié d'un diagnostic a décidé de ne finalement pas s'engager dans les MAEC car elle n'était pas certaine de pouvoir garder ses terres pendant les 5 années du contrat.

6.2.2 – Commentaires sur les mesures proposées non souscrites :

Toutes les mesures proposées ont été souscrites.

Les mesures concernant les prairies de fauche sont moins souscrites que les mesures de pâturage car elles concernent seulement les ZSC Vallon de l'Urugne et Vallée du Tarn, du Tarnon et de la Mimente qui ont une faible surface éligible.

6.2.3 – Consignes régionales de contractualisation

Pour les ZSC : une cartographie des habitats prioritaires dans le site Natura 2000 a été réalisée et seuls ces habitats étaient éligibles (sauf pour la ZSC Causse Méjean qui se superpose à la ZPS Gorges du Tarn et de la Jonte). La surface totale en habitats prioritaires a été calculée pour chaque agriculteur afin de prioriser les candidatures reçues.

Pour la ZPS : une priorisation autour des secteurs utilisés par les oiseaux prioritaires a été réalisée afin de redécouper le territoire. Toutes les surfaces toujours en herbe (STH) dans ce périmètre étaient éligibles. Une priorisation a été faite selon les critères suivants : installation récente, plantation de haies, proportion de STH sur la SAU totale.

Il a aussi été décidé de ne pas superposer des PAEC. La zone cœur du Parc national des Cévennes a été exclue du PAEC car elle fait l'objet d'un PAEC portée par le PnC. La Chambre d'agriculture de Lozère porte quant à elle un PAEC DFCI, les zones concernées par les coupures DFCI ont donc été exclues également.

6.2.4 - Mesure Systèmes Herbagers et Pastoraux PRA2 : préciser, avec chiffres à l'appui, les types de surfaces engagées en surfaces cibles (notamment habitats d'Intérêt Communautaire) et expliquer les raisons de ce choix

Ces mesures n'ont pas été proposées dans ce PAEC.

6.2.5 – Indicateurs de suivi :

Les indicateurs de suivi mentionnés dans le PAEC sont les suivants :

- taux d'embroussaillage
- part de la SAU en STH
- état écologique des haies
- état de conservation des habitats
- diversité floristique des prairies de fauche
- taux de raclage des pelouses

Ces indicateurs seront évalués à la fin des contrats (2029). Aucun autre indicateur n'a été ajouté.

Annexe 1 – Feuilles d'émargement de la formation Gestion pastorale et Biodiversité des parcours

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA LOZERE FEUILLE D'EMARGEMENT

Date d'impression : 22/05/2024 - 22/05/2024

vivea

Action de formation : R076/2024/3329_48_MAECC023-27_Identifier les plantes indicatrices, diversité floristique et adaptation pastorale
 N° interne formation :

Stagiaires (Nom et Prénom) :

	22/05/2024	
	09:30 - 12:30	13:30 - 17:30
Stagiaire	Signature	Signature
BESSEDE TANGUY		
CANONGE SYLVAIN		
CLEMENT PHILIPPE		
COMPANG LUDOVIC		
DUPRE ERIC		
JASSAUD OLIVIER		
MOLINES BRUNO		
PERNOT JESSICA		
SEVERAC EMILIE		

Jour : 22/05/2024
 Séance : 09:30 - 12:30 / 13:30 - 17:30
 Lieu : Garet La Clief des Champs - MOLINES Les Champs, 48210
 Mention :

BOIS SENESCENT



20 à 40% de la biodiversité forestière dépend de la présence des vieux arbres et de bois mort. C'est pourquoi en site Natura 2000 vous pouvez bénéficier de contrats afin de préserver ces habitats essentiels dans les forêts exploitées.

Arbres disséminés :

- Maintien des arbres pendant 30 ans
- Dédommagement selon le diamètre (50cm minimum) et l'essence : de 59 à 200€/arbre pendant 5 ans plafonné à 2000€/ha

Ilots de sénescence :

- Maintien de l'ilot sans activité sylvicole pendant 30 ans
- Minimum de 10 arbres + espace intersticiel (0.5 ha minimum)
- Dédommagement selon le diamètre (50cm minimum) et l'essence : de 47 à 200€/arbre plafonné à 2000€/ha + indemnisation du fond de 2000€/ha pendant 5 ans



IRRÉGULARISATION

Certaines espèces trouvent de meilleures conditions écologiques dans des peuplements irrégularisés ou en mosaïque. Des contrats sont possibles afin d'irrégulariser les peuplements du point de vue de la structure, de la composition ou encore en créant des lisières étagées.



AUTRES OPÉRATIONS EN FAVEUR DES ESPÈCES



- Taille d'arbres têtards
- Création de mares forestières
- Création de clairières
- Restauration de ripisylves
- Panneaux d'information



Pour tous renseignements :
04.66.65.64.57
copage@lozere.chambagri.fr

Lettre d'information

NATURA 2000



Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente

n° 6
Sept
2024

Édito



En 2024, la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes et le COPAGE ont poursuivi leur partenariat pour l'animation de ce site Natura 2000. Visant la valorisation des richesses du territoire, et la conciliation des activités humaines et de la biodiversité, le dispositif Natura 2000 permet aux 17 communes du site de bénéficier d'actions de sensibilisation, d'études et d'accompagnement dans les démarches environnementales.

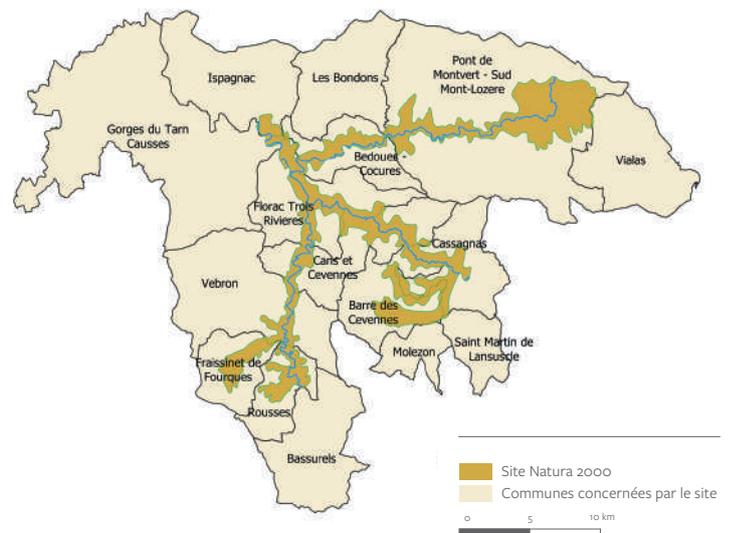
Cette année encore, plusieurs animations ont été réalisées à destination des habitants et les touristes de passage sur notre territoire. Ainsi, les enfants de l'école de Bédouès-Cocurès ont pu travailler sur la thématique de la rivière. Une dizaine de personnes ont également pu découvrir le lien entre biodiversité et pastoralisme sur le Mont Lozère au cours d'une animation interactive sur la journée, qui a ravi les participants et qui devrait donc être reconduite sous cette forme sur de nouveaux sujets.

L'agriculture et la sylviculture, activités essentielles du territoire, sont elles aussi au centre des enjeux du site. En effet, les prairies de fauche et les hêtraies sont des habitats très riches en biodiversité bénéficiant des actions menées dans le site.

Je vous laisse découvrir tout cela à votre tour en poursuivant la lecture de ce numéro 6 de notre bulletin de liaison et à travers notre site internet dédié www.copage-lozere.org.

Henri COUDERC

Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes



Le saviez-vous ?

Le pelage de la loutre comprend entre 60 000 et 80 000 poils par cm². Ce pelage très dense lui permet de se protéger du froid lorsqu'elle est dans l'eau.

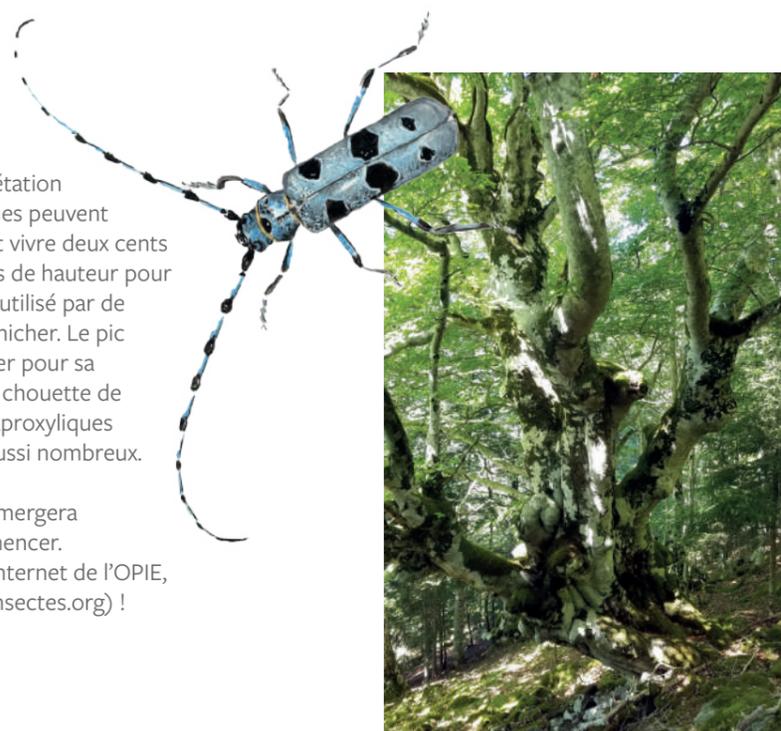


Que se passe-t-il dans la forêt ?

La majorité du site Natura 2000 est dominée par la forêt (5400 ha sur les 10500 ha du site). On y trouve principalement des feuillus (chênes, hêtres et châtaigniers) mais aussi des plantations de résineux.

Zoom sur la Hêtraie

Les hêtraies couvrent une grande partie du site et représentent un stade stable de l'évolution de la végétation mais l'activité humaine ou les changements climatiques peuvent tout de même affecter leur répartition. Le hêtre peut vivre deux cents à trois cents ans et atteindre une trentaine de mètres de hauteur pour deux à trois mètres de diamètre. Il est fréquemment utilisé par de nombreuses espèces qui y trouvent un habitat pour nicher. Le pic noir y creuse plusieurs loges qui seront ensuite utilisées pour sa nidification mais aussi pour d'autres espèces telles que la chouette de Tengmalm ou des petits mammifères. Les insectes saproxyliques (qui dépendent du bois mort ou sénescant) y sont aussi nombreux. La Rosalie des Alpes pond ses œufs dans le bois en décomposition où la larve se développera. L'adulte émergera quelques années plus tard et le cycle pourra recommencer. Une enquête sur la Rosalie est disponible sur le site internet de l'OPIE, n'hésitez pas à la remplir si vous en observez (www.insectes.org) !



Châtaigneraie et vergers

Les châtaigneraies représentent un patrimoine naturel et culturel dans le site Natura 2000. Les châtaigniers, qui peuvent vivre plusieurs siècles, développent de nombreuses cavités. Les souches de cet arbre sont particulièrement appréciées du lucane cerf-volant, le plus grand coléoptère d'Europe. Les vergers de châtaigniers, plus ouverts que des forêts, permettent aussi à certaines espèces de chauves-souris d'y chasser. D'autres types de vergers sont aussi présents dans le site, généralement en fonds de vallées. Ce sont aussi des habitats riches en biodiversité, à la croisée entre milieu forestier et milieu ouvert.

Bon à savoir

En site Natura 2000, tous les propriétaires privés peuvent **bénéficier de contrats financés à 100%**. Ils peuvent, par exemple, permettre de maintenir des vieux arbres ou de planter des vergers. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés !

Pastoralisme

Le pastoralisme se définit comme un mode d'élevage extensif valorisant par le pâturage les ressources fourragères spontanées des espaces naturels. Ce mode d'élevage existe depuis environ 10 000 ans, période à laquelle les premiers troupeaux d'herbivores ont été domestiqués pour l'élevage.

Le pâturage par les troupeaux permet de maintenir l'ouverture des milieux et ainsi de favoriser toute une biodiversité qui s'y est adaptée tels que des oiseaux, des insectes ou encore des plantes.

Agriculture et biodiversité

Les surfaces agricoles représentent 36% du site Natura 2000 (3800 ha) réparties dans une centaine d'exploitations agricoles. 95% de ces surfaces sont toujours en herbe (parcours, estives, prairies permanentes et landes) et seulement 5% sont cultivées, principalement en fond de vallées. Un peu plus de 30% de ces surfaces comprennent des habitats d'intérêt communautaire (habitats qui justifient la création d'un site Natura 2000) tels que des prairies de fauche, des pelouses sèches, ou encore des zones humides telles que les tourbières.



Zoom sur le Mont Lozère

Le massif du Mont Lozère accueille l'été de nombreux troupeaux ovins transhumants regroupés sur des estives individuelles et collectives gérées par des groupements pastoraux (regroupement d'éleveurs qui font pâturer ensemble leurs troupeaux). On y trouve aussi quelques troupeaux de bovins sédentaires. Le pâturage par ces troupeaux permet de maintenir l'ouverture des landes et pelouses. Ces troupeaux pâturent aussi des zones humides dont des tourbières. Ces milieux fragiles bénéficient du pâturage pour freiner le développement des ligneux, et les pratiques extensives permettent de ne pas dégrader ces habitats sensibles au piétinement.



Agropastoralisme

Le site Natura 2000 comprend aussi de nombreuses prairies de fauche. Situées plus bas en altitude, celles-ci permettent l'alimentation du troupeau en hiver. L'agropastoralisme représente le modèle agricole combinant le pastoralisme et la fauche et/ou la culture de fourrage pour les troupeaux. Ces prairies, dépendantes des pratiques agricoles, peuvent abriter plusieurs dizaines d'espèces végétales

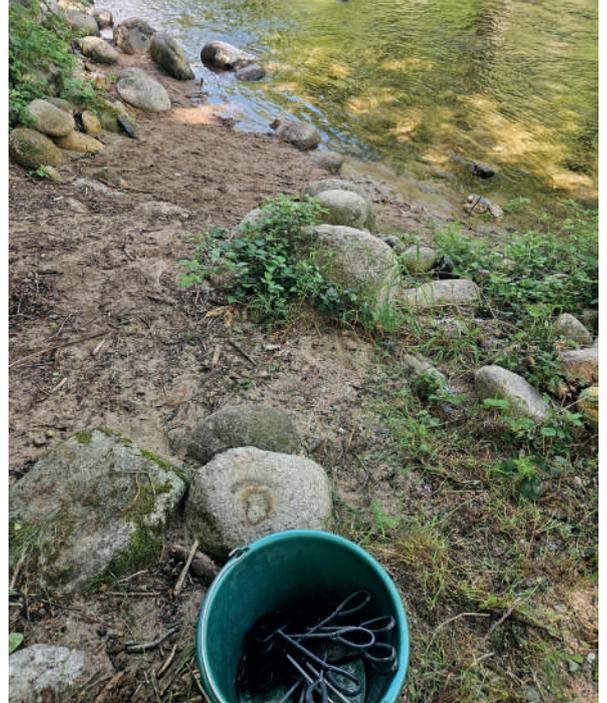
lorsqu'un équilibre agro-écologique est atteint. Cela repose sur une fauche tardive et une faible fertilisation. L'abandon de ces surfaces et leur fermeture est aussi un risque majeur.



Temps forts de l'année

Animation scolaire avec l'école de Bédouès-Cocurès

Les 33 élèves de l'école ont pu découvrir la faune de la rivière et rechercher des traces de leur présence. La pollution des rivières a aussi été abordée, en lien avec le ramassage des déchets auquel les élèves ont participé.



Animation Pastoralisme et Biodiversité

Un groupe d'une dizaine de personnes a participé à une randonnée commentée sur le pastoralisme et la biodiversité du Mont Lozère organisée avec l'Entente Interdépartementale Causses et Cévennes, et la Fédération des Groupements Pastoraux 30-48. Ce fut l'occasion pour le groupe de découvrir différents milieux naturels et de rencontrer le berger de l'estive afin d'échanger sur son métier.



Mesures Agro-Environnementales et climatiques

L'année 2024 marque la fin des contractualisations dans le site Natura 2000. Au total, quatre exploitations du site bénéficient de ces mesures.

Et en 2025 ?

Réalisation d'un **SUIVI** des colonies connues de chauves-souris et recherche d'autres colonies dans le site avec l'ALEPE,

ANIMATIONS pour les habitants et les scolaires sur la faune, la flore et les milieux du site Natura 2000,

Promotion d'une **GESTION** forestière favorable au maintien de vieux arbres par la mise en place de contrat et le travail avec les partenaires locaux.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Maitre d'ouvrage

Communauté de communes Gorges Causses Cévennes
22 rue Justin Gruat - 48400 Florac Trois Rivières
04 66 44 03 92 | www.gorgescaussescevennes.fr

Animateur Natura 2000

COPAGE
Manick VIGOUROUX | 04 66 65 64 57 | manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr
Nina COMBET | 04 66 65 64 57 | nina.combet@lozere.chambagri.fr
www.copage-lozere.org

tarntarnonmimente.n2000.fr

Rédaction :

M. Vigouroux & N. Combet.

Crédits photos :

© COPAGE, © Yvan Majorel

Conception graphique :

Johana Larrousse - Graphiste
Webdesigner



PELOUSES CALCAIRES



Ophrys
d'Aymonin



Orchis
singe



Adonis de
printemps



Stipe pennée



Brome érigé



Hélianthème des
Apennins



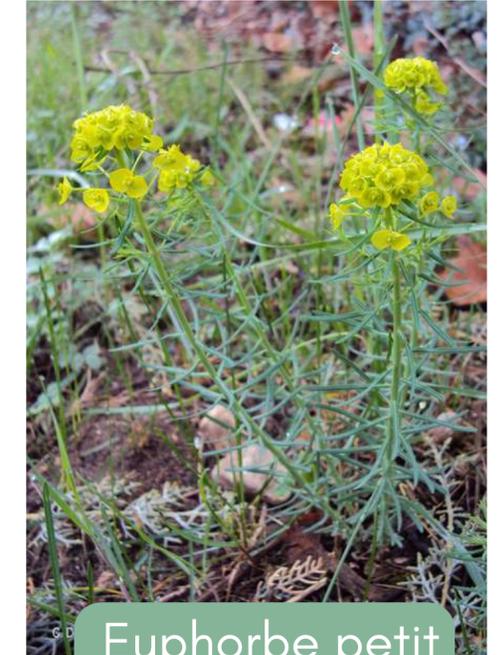
Vulnéraire des
montagnes



Globulaire



Armérie des
sables



Euphorbe petit
cyprès



Aster des causses



Hippocrépide à toupet



Immortelle stoechade



Petite pimprenelle



Ornithogale



Lin purgatif



Petit rhinathe



Anthyllide vulnéraire



Muscari chevelu

PRAIRIE DE FAUCHE



Liondent hispide



Trèfle douteux



Lotier
corniculé



Petit
rhinathe



Luzule des
champs



Salsifis des
prés



Œillet à
delta



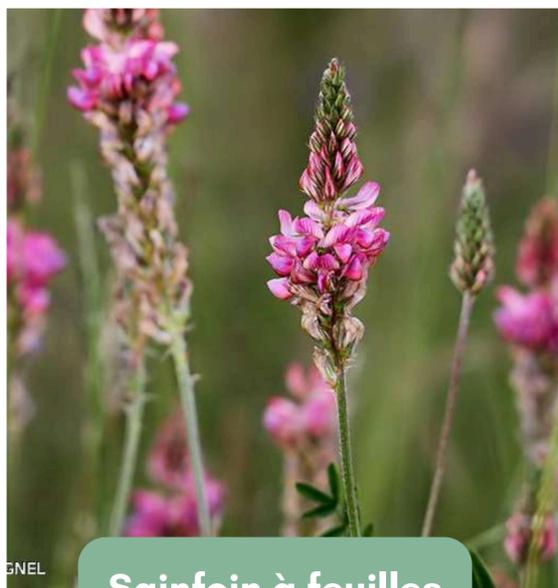
Renoncule
bulbeuse



Petite
pimprenelle



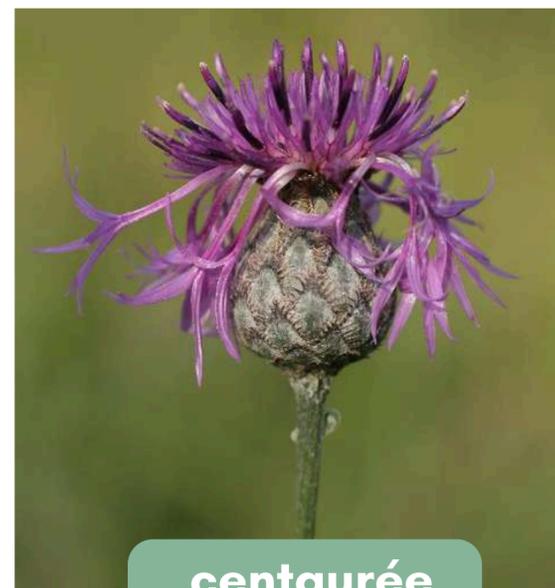
Knautie des
prés



Sainfoin à feuilles
de vesce



Bleuet



centaurée
scabieuse



raiponce
orbiculaire



sauge des
prés,



plantain
lancéolé



BILAN DE LA MISE EN OEUVRE DU DOCOB DU SITE NATURA 2000 VALLÉES DU TARN DU TARNON ET DE LA MIMENTE

ANNÉES MI-2021, 2022, 2023 ET 2024



Table des matières

1.	Préambule	2
1.1	Le site Natura 2000 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente ».....	2
1.2	Le Document d'objectifs du site Natura 2000.....	4
1.3	Objet du présent document	5
2.	Missions d'animation du DOCOB	5
2.1	Mise en œuvre des processus de contractualisation.....	7
a.	Les mesures agri-environnementales	7
b.	Les contrats ni-agricoles ni-forestiers	8
c.	La charte Natura 2000.....	8
2.2	Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation	8
2.3	Suivis scientifiques et études	9
2.4	Veille environnementale	9
2.5	Suivi de la mise en œuvre du DOCOB.....	10
2.6	Bilan de la mission d'animation.....	10
a.	Bilan financier.....	10
b.	Points forts et points faibles de l'animation	11
3.	Evaluation de la mise en œuvre du DOCOB	12
4.1	Bilan des mesures engagées.....	12
4.2	Suivi du site et amélioration des connaissances	14
4.3	Evaluation de l'impact des mesures et de l'évolution du site.....	14
4.4	Bilan général de la mise en œuvre du DOCOB et perspectives.....	14

1. Préambule

1.1 Le site Natura 2000 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente »

Le site Natura 2000 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » est une Zone Spéciale de Conservation de 10 514 ha situé en Lozère sur 17 communes (Barre des Cévennes, Bassurels, Bédouès-Cocurès, Cans et Cévennes, Cassagnas, Florac Trois Rivières, Fraissinet de Fourques, Gorges du Tarn Causses, Ispagnac, Pont de Montvert – Sud Mont Lozère, Les Bondons, Molezon, Rousses, Saint Martin de Lansuscle, Vébron, Vialas).

Sur ce site, réparti en quatre entités, on retrouve 17 espèces d'intérêt communautaire :

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Etat de conservation	Menaces principales
Ecrevisses à pattes Blanches	1092	Mauvais	Dégradation de l'habitat et de la qualité de l'eau, espèces invasives concurrente
Cordulie à corps fin	1041	Inconnu	Dégradation de l'habitat et de la qualité de l'eau
Castor d'Europe	1337	Bon	
Loutre d'Europe	1355	Bon	
Pique-prune	1084	Inconnu	Perte des arbres morts, sénescents et à Cavités Diminution de la part des feuillus dans les milieux forestiers
Rosalie des Alpes	1087	Inconnu	
Grand Capricorne	1088	Inconnu	
Lucane cerf-volant	1083	Inconnu	
Grand Rhinolophe	1304	Bon	Dérangements en hibernation et lors des périodes de reproduction Disparition des gîtes (arbres à cavités, gîtes bâtis)
Petit Rhinolophe	1313	Bon	
Rhinolophe Euryale	1305	Mauvais	
Petit Murin	1307	Bon	
Barbastelle	1308	Bon	
Grand Murin	1324	Inconnu	
Murin à oreilles échancrées	1321	Bon	
Minioptère de Schreibers	1310	Mauvais	
Murin de Bechstein	1323	Inconnu	

On trouve également 29 habitats d'intérêt communautaire dans des milieux aquatiques, forestiers, ouverts ou rocheux :

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface(ha) ou nombre d'unités	Etat de conservation	Menaces principales
Saulaies riveraines des cours d'eau	3280-2	29,6 ha	Bon à moyen	Pollutions, prélèvements d'eau, discontinuité des cours d'eau, destruction des ripisylves, activités de pleine nature Intensification des
Saulaies arborescentes à Saule blanc	91E0-1	3 ha	Bon	

Aulnaies-frênaies de bord de cours d'eau	91E0-6 ou 7	363 ha	Bon	pratiques agricoles Pas de menace constatée Activités sportives
Mares temporaires méditerranéennes à Isoètes	3170-1	5	Non évalué	
Tourbières hautes actives / tourbières hautes dégradées / Tourbières de transition	7110-1 / 7140-1 / 7120-1	14,6 ha	Peu évalué	Fermeture par les ligneux, intensification agricole (drainage, surpâturage, écobuages)
Mégaphorbiaies montagnardes du massif central	6430-8	1	Non évalué	
Sources pétrifiantes avec formation de tuf	7220-1	1	Non évalué	
Prairies à molinie sur sols acides ou calcaire	6410-11 ou 4	5,1ha	Non évalué	
Hêtraies sèches sur calcaire	9150-2 ou 8	34,5 ha	Bon	
Tillaias – érablaies de pente, éboulis et ravin	9180-10	14,7 ha	Bon	Perte de diversité des peuplements, substitution des essences forestières, perte des arbres morts et sénescents
Hêtraies-chênaies et hêtraies acidiphiles	9120-3	1 380 ha	Bon	
Forêt à chênes verts	9340-6	4,4 ha	Moyen	
Prairies de fauche	6510-7 6520-1	426,7	Bon à Moyen	
Pelouses pionnières des dalles rocheuses calcaire / Pelouses pionnières des dalles siliceuses sèches et chaudes	6110-1 8230-4	63,15 ha	Non évalué	Fermeture par des ligneux, diminution de l'activité pastorale, destruction de l'habitat, urbanisation
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires / variantes sur marnes	6210	155,1 ha	Moyen à mauvais	
Pelouses siliceuses sèche, formations à Nard raide	6230-4	373,6 ha	Bon à moyen	
Landes acidiphiles montagnardes (à Callune, à Bruyère ou à myrtille)	4030-13	346,5 ha	Bon à moyen	
Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses	5110-3	10,57 ha	Bon à moyen	
Formations de genévrier commun sur landes ou pelouses	5130-1 5130-2	27,9 ha	Bon à moyen	
Landes à Genêt purgatif	5120-1	22,8 ha	Bon	
Falaises calcaires	8210-10	1,3	Non évalué	
Falaises siliceuses	8220-14	46,8	Bon	
Eboulis calcaires	8130-22	1,4	Non évalué	
Eboulis siliceux	8150-1	8,4	Bon	Milieus inaccessibles non exposés aux activités humaines

Les enjeux du site Natura 2000 sont multiples :

- Maintenir le bon état de conservation des habitats et espèces dépendants des cours d'eau
- Maintenir la richesse biologique des prairies naturelles de fauche
- Favoriser la diversité d'espèces et d'habitats en milieu forestier
- Conserver et gérer les éléments du paysage et du bâti favorables à la biodiversité
- Maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats ouverts et des zones humides d'intérêt communautaire

Ces enjeux ont débouché sur des objectifs opérationnels et des actions déclinées dans les fiches-action du document d'objectifs.

1.2 Le Document d'objectifs du site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DOCOB) a été validé et approuvé par arrêté préfectoral en date du 27 mars 2014. Le DOCOB du site est disponible au lien Internet suivant :

<https://www.copage-lozere.org/nos-missions/biodiversite/natura-2000/>

Rappel des objectifs du DOCOB et de leur lien avec les espèces et habitats :

Objectifs de développement durable	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées
Maintenir le bon état de conservation des habitats et espèces dépendants des cours d'eau	3280 ; 91E0 ; 6510 ; 6520 ; 7220	Cordulie à corps fin, écrevisse à pattes blanches, castor, loutres Chiroptères
Maintenir la richesse biologique des prairies naturelles de fauche	6510 ; 6520	Chiroptères
Favoriser la diversité d'espèces et d'habitats en milieu forestier	3280 ; 91E0 ; 9150 ; 9180 ; 9120 ; 9340	Lucane cerf-volant, pique-prune, Rosalie des Alpes, grand capricorne Chiroptères forestiers
Conserver et gérer les éléments du paysage et du bâti favorables à la biodiversité	Ripsisylves Haies Bâtis Mosaiques de milieux	Chiroptères
Maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats ouverts et des zones humides d'intérêt communautaire	7110 ; 7140 ; 7120 ; 6430 ; 6410 ; 6110 ; 8230 ; 6210 ; 6230 ; 4030 ; 5110 ; 5130 ; 5120	Chiroptères

1.3 Objet du présent document

La structure animatrice est chargée d'établir un bilan de la mise en œuvre du DOCOB au terme de 3 ans d'animation.

A cette échéance, il s'agit d'une analyse approfondie de l'état d'avancement de la mise en œuvre du DOCOB. Il est demandé de faire le bilan détaillé des actions menées, d'exploiter les indicateurs de suivis mis en place, et de tirer les enseignements de ces résultats en matière de cohérence interne, d'efficience et d'efficacité. Ce bilan doit être complété par une analyse du DOCOB, permettant de porter des jugements de valeur sur sa mise en œuvre, et le cas échéant par des propositions de modifications du DOCOB.

Le présent document constitue ce rapport. Il couvre les premières années d'animation du Copage en tant que structure animatrice.

2. Missions d'animation du DOCOB

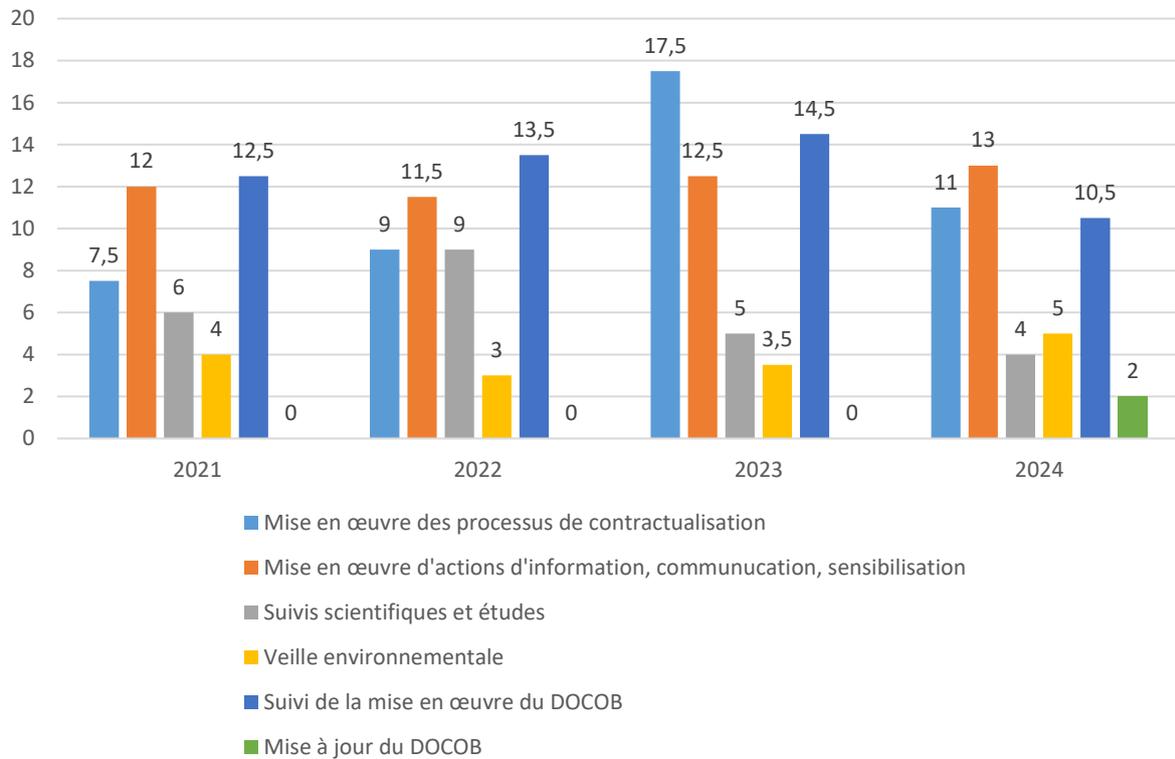
L'opérateur du site est la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes qui délègue l'animation au Copage depuis mi-2021.

Le nombre de jours par an consacré à l'animation du DOCOB a été de 42 jours en 2021, de 46 jours en 2022, de 53 jours en 2023 et de 45,5 jours en 2024.

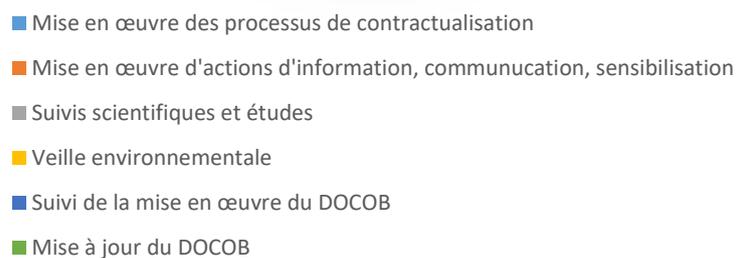
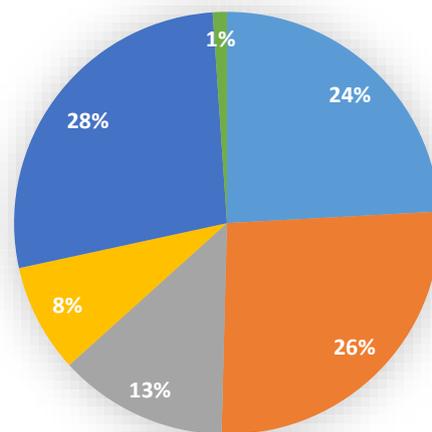
Elle se décline en six principales missions :

- Mise en œuvre des processus de contractualisation (Mesures agro-environnementales, contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers, chartes Natura 2000) ;
- Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation (lettre d'Info, Internet, échanges expériences...) ;
- Suivis scientifiques et études ;
- Veille environnementale (évaluation incidences, prise en compte du DOCOB dans les documents d'urbanisme, transmission données...) ;
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB (actions non contractuelles, suivi administratif & financier, relations services Etat...) ;
- Mise à jour du DOCOB (SIG, nouvelles actions, etc.).

Répartition du temps passé en jours par missions et par années



Proportion du temps passé par missions en pourcentage depuis mi-2021



Globalement sur ce site, les missions qui représentent le plus de temps de travail sont la contractualisation, la sensibilisation et le volet administratif, suivies par les suivis scientifiques et la veille environnementale. La partie « mise à jour du DOCOB » n'a pas bénéficié de temps jusqu'en 2024. En effet, le Copage, en tant que nouvel animateur, a privilégié la réalisation des actions prévues et a préféré s'approprier les enjeux avant d'entamer cette phase. Cette dernière fera partie des perspectives futures. Néanmoins, la rédaction du présent rapport rentre dans cette catégorie (2 jours de travail).

Les paragraphes suivants rendent compte des principales réalisations au sein de chaque mission. Le détail est disponible dans les rapports d'activités annuels.

2.1 Mise en œuvre des processus de contractualisation

a. Les mesures agri-environnementales

Le travail sur les mesure agricole a débuté en 2022 pour la création d'un nouveau PAEC sur le territoire « Gorges Causses et Vallées de Lozère » qui englobe ce site Natura 2000 (à l'exception des zones situées en zone cœur du Parc national des Cévennes). Les enjeux sur ce territoire sont la diversité floristique des prairies de fauche, l'ouverture des milieux ainsi que les alignements d'arbres et les haies.



En 2023 et 2024, le travail s'est concentré sur l'information des agriculteurs, la réalisation des diagnostics agro-écologiques et des plans de gestion sur les exploitations sélectionnées ainsi que la réalisation de formations. Au total cinq exploitations contractualisées dans le PAEC se situent au moins en partie dans le site Natura 2000 Cause Méjean.

b. Les contrats ni-agricoles ni-forestiers

Un contrat a été réalisé en 2022-2023 pour la réhabilitation d'une châtaigneraie afin de maximiser son potentiel d'accueil pour les espèces d'intérêt communautaire. Ce contrat est le premier réalisé dans le site depuis le début de son animation.

Des prospections sont en cours pour évaluer l'intérêt de mettre en place des contrats d'ilots de sénescence ou d'aménagement pour des chiroptères.

c. La charte Natura 2000

Seule la charte activité a été promue dans ce site depuis 2021.

Une association de randonnée était intéressée par cette charte mais n'a pas signé car elle souhaitait signer un seul document pour tout le département. Un travail a été initié en 2021-2022 pour harmoniser la charte activité au niveau départemental.

Une structure de sport de pleine nature (Cévennes évasion) a signé cette charte en 2021.

➤ Bilan du temps d'animation	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de jours d'animation consacré à la mise en place et au suivi des contrats Natura 2000	7,5	9	17,5	11	45

2.2 Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation

Cette mission a pour objet de communiquer sur Natura 2000, sensibiliser le grand public aux enjeux du site, et plus globalement participer à la vie du réseau Natura 2000 au travers d'échanges d'expériences, régionaux, nationaux et européens. De nombreux moyens ont été utilisés : conception et réalisation d'une lettre d'information annuelle, articles dans les médias locaux, animations scolaires et grand public ... La participation à des conférences, congrès ou encore des sorties de terrain ont été autant d'occasion de communiquer sur Natura 2000 et sur le site du Causse Méjean.

➤ Bilan du temps d'animation	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de jours d'animation consacré à la communication	12	11,5	12,5	13	49

2.3 Suivis scientifiques et études

Depuis 2021 des prospections sont menées sur les populations d'osmoderne. Une première prospection a été menée dans un secteur connu pour la présence d'osmoderne avec le Parc national des Cévennes. Depuis plusieurs secteurs potentiellement favorables ont été prospectés.

Un suivi des tourbières du Mont Lozère a été initié mais cette thématique est plutôt suivie par le Parc national des Cévennes car ce secteur est situé en zone cœur du Parc national.

De plus, des prospections ont été réalisées pour identifier la présence de colonies de chauves-souris lors de projets de travaux. Des suivis de colonies déjà connues ont aussi débutés et seront poursuivis dans le futur.

➤ Bilan du temps d'animation	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de jours d'animation consacré aux suivis	6	9	5	4	24

2.4 Veille environnementale

Chaque année des porteurs de projets contactent l'animatrice du site à propos de projets soumis à évaluation des incidences, soit directement soit après avoir contacté les services instructeurs (DDT). Le nombre d'évaluations varie chaque année, entre 3 et 9 par an depuis 2021. Elles concernent généralement des projets d'aménagement mais peuvent aussi concerner des événements sportifs.

Deux populations de chiroptères ont pu être identifiées et protégées grâce à ces évaluations. Cependant les porteurs de projets ne connaissent pas toujours bien les réglementations et les étapes à suivre. Il serait pertinent de mieux communiquer à ce sujet et de rappeler le rôle de chacun.

➤ Bilan du temps d'animation	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de jours d'animation consacré à la veille environnementale	4	3	3,5	5	15,5

2.5 Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

Le suivi administratif et financier consiste à travailler avec le maître d'ouvrage afin d'établir les programmes d'action et les demandes de subvention et de paiement. Des échanges avec la DDT puis avec la Région ont également lieu tout au long des programmes et des réunions techniques (que l'on peut appeler COTECH) ont lieu en fonction des besoins. L'animateur se charge également de tenir à jour le FSD, la fiche de synthèse du site, les fiches étude et tout document relatif au site Natura 2000.

En fin de chaque année, un rapport d'activités et un Comité de pilotage (COFIL) permettent d'apporter le bilan annuel aux acteurs et élus locaux.

Ajouté à cela, une application en ligne a pris la suite de SUDOCO et doit être complétée par tous les opérateurs et animateurs Natura 2000 : SIN2. Chaque année, l'animateur remplit toutes les actions menées sur le site ainsi que toutes les dépenses (impression, graphisme, etc.) et les contrats réalisés.

➤ Bilan du temps d'animation	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de jours d'animation consacré au suivi de la mise en œuvre du DOCOB	12,5	13,5	14,5	10,5	51

2.6 Bilan de la mission d'animation

a. Bilan financier

Le bilan financier de l'animation sur ces trois premières années est présenté dans le tableau ci-dessous. Les dépenses en régie et les prestations externes ont été distinguées.

	2021	2022	2023	2024
Communauté de communes	1 553,20€	920,24€	1 420,20€*	655,20€*
Prestataires externes (COPAGE + Lettre info)	15 470,89€	16 790,89€	21 744€	16 959€

*montant prévisionnel

En 2021, le montant est légèrement inférieur car la Fédération de chasse qui était le précédent animateur avait réalisé une partie du travail. En 2023, l'augmentation est liée à la mise en place des MAEC.

Le détail des dépenses par grande mission réalisée par le Copage est disponible dans le tableau ci-dessous :

Missions	2021	2022	2023	2024
Contractualisation	2 475€	2 970€	5 775€	3 630€
Information, communication	3 960€	3 795€	4 125€	4 290€
Suivis	1 980€	2 970€	1 650€	1 320€
Veille environnementale	1 320€	990€	1 155€	1 650€
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	4 125€	4 455€	4 785€	3 465€
Mise à jour du DOCOB	0€	0€	0€	660€
Total	13 860€	15 180€	17 490€	15 015€

b. Points forts et points faibles de l'animation

Missions	Points forts	Points faibles
Contractualisation	Réalisation d'un premier contrat dans le site pouvant lancer une dynamique sur le territoire. Plusieurs possibilités de contrats ni-ni à mettre en place à condition de pouvoir mobiliser des propriétaires	Le découpage du site au bord des cours d'eau rend difficile la mise en place des MAEC.
Information, communication	Possibilités variés pour les animations scolaires et grands publics Bons partenaires sur le territoire pour réaliser les animations	Participation très variable du public
Suivis	Partenariats avec le PnC et l'ALEPE	Site très vaste avec de nombreux enjeux et une superposition de territoires et d'acteurs
Veille environnementale	Bons liens avec les services instructeurs (DDT)	Mauvaise connaissance de l'évaluation des incidences et des réglementations
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	Collaboration réussie entre la collectivité et la structure qui anime	Nécessite beaucoup de temps de travail
Mise à jour du DOCOB	Premier bilan en cours	Manque de temps à consacrer à cette mission

3. Evaluation de la mise en œuvre du DOCOB

4.1 Bilan des mesures engagées

Le tableau ci-après regroupe l'ensemble des mesures du DOCOB, engagées ou non. L'intensité de la couleur affectée aux années est proportionnelle au nombre d'opérations concourant à la mesure menées dans l'année. Le niveau de priorité a été lissé afin de proposer 3 catégories

Code de la mesure	Objectifs opérationnels	Niveau de priorité	Engagée (O/N)	2021	2022	2023	2024	Réalisation
Gestion des espèces et des habitats								
GEH1	Entretien et restauration des ripisylves et de la végétation des berges	1	O					Mission menée par le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn Amont
GEH2	Mise en défens du cours d'eau et des berges en zone d'élevage	1	O					Suivi de zone humide en bord de cours d'eau Poursuite de ce travail par le PnC et le SMBVTA
GEH3	Gestion raisonnée des milieux agricoles en lien avec les cours d'eau	1	O					MAEC
GEH4	Gestion extensive des prairies de fauche	1	O					MAEC
GEH5	Maintien d'un réseau de gîtes arboricoles et de bois sénescents	1	O					Contrat ni-ni et prospections
GEH6	Accompagner les modes de sylviculture favorisant la diversité des peuplements en essences et structures	3	N					
GEH7	Prise en charge de certains surcoûts visant à réduire l'impact des dessertes ou exploitations sur les milieux	3	N					
GEH8	Accompagner la gestion des milieux intermédiaires par le sylvopastoralisme ou le pâturage en sous-bois	3	N					
GEH9	Taille d'arbres pouvant développer des cavités favorables au pique prune	2	O					Contrat ni-ni
GEH10	Maintien et entretien des haies	2	O					MAEC
GEH11	Protection ou aménagement des gîtes de reproduction et d'hivernage des chiroptères	1	N					Début de prospections et inventaires dans le cadre des évaluations des incidences
GEH12	Entretien et renforcement des vergers et prés vergers	3	N					

GEH13	Maintien du caractère ouvert des pelouses et landes d'intérêt communautaire	2	O					MAEC
GEH14	Restauration des pelouses et landes embroussaillées	3	O					MAEC
GEH15	Gestion extensive et restauration des habitats naturels humides	1	O					Mission poursuivie par le PnC car les tourbières sont situées en zone cœur du parc national
Amélioration des connaissances								
AC1	Réalisation d'une étude sur les différents usages de l'eau et les rejets pouvant avoir un impact sur la qualité de la ressource et sur la faune aquatique	1	N					
AC2	Réalisation d'un diagnostic sur les ripisylves dans le site	1	O					Missions réalisées par le SMBVTA
AC3	Suivi, prospection étude des espèces du site	1	O					Suivi de tourbière Prospection sur les coléoptères saproxyliques et colonies de chiroptères
AC4	Réalisation d'une étude sur des cultures fourragères compatibles avec les enjeux écologiques du site	3	N					
AC5	Compléments à la cartographie des habitats naturels	2	N					Non prioritaire car DOCOB récent
Sensibilisation et conseils								
IS1	Actions de sensibilisation et de conseil autour des enjeux écologiques du site	1	O					Animations scolaires et grands publics Intervention auprès des élus locaux Formations pour les agriculteurs Edition d'une lettre d'information annuelle
Animation du site								
ANI1	Animation générale du site	1	O					
ANI2	Elaboration et mise en œuvre d'un PAEC	1	O					
ANI3	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000	1	O					Animation de la charte activités mais peu de signataires potentiels

Certaines actions ont été très bien menées alors que d'autres ont été mises de côté. L'animation du site étant récente, les animatrices n'ont pas encore eu le temps de travailler sur tous les objectifs qui sont nombreux et variés. Les missions réalisées se sont surtout concentrées autour des objectifs prioritaires. De plus, certains objectifs relèvent des missions menées par d'autres structures du territoire.

Il semble nécessaire de poursuivre le travail mené sur ce territoire afin de remplir tous les objectifs au maximum.

4.2 Suivi du site et amélioration des connaissances

Certains suivis et études ont été menés par d'autres acteurs du territoire, notamment le diagnostic que la ripisylve mené par le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn Amon. Le site étant situé au sein du Parc national de Cévennes certains suivis comme celui des tourbières du Mont Lozère sont réalisés par les agents du Parc.

Une majorité du temps passé sur les suivis en interne a été dédié aux coléoptères saproxyliques, notamment au pique-prune. L'objectif est de suivre les populations connues et de mettre en évidence d'autres populations ou secteurs favorables afin de les préserver. Ce travail se fait en lien avec le Parc national des Cévennes qui mène aussi un travail de son côté.

Des prospections sur les chiroptères ont déjà permis d'identifier une colonie qui n'était pas référencée. Ce travail sera poursuivi et approfondi dans les années à venir.

4.3 Evaluation de l'impact des mesures et de l'évolution du site

L'évolution du site, dans sa globalité, semble favorable si l'on considère les faits suivants :

- une prise de conscience des enjeux du site se concrétise au niveau local ;
- les habitats naturels semblent se maintenir sans perte notable de surface notamment;
- des partenariats se mettent en place avec les acteurs locaux.

4.4 Bilan général de la mise en œuvre du DOCOB et perspectives

A travers ce bilan de mise en œuvre du DOCOB depuis mi-2021, plusieurs perspectives se dégagent et doivent nécessiter des moyens pour les travailler.

La réalisation de 16 fiches action sur 24 montre que du travail a été fourni sur ces trois années. Cependant, certaines des fiches n'ont pas fait l'objet de travail par manque de temps. En effet le site n'est animé que depuis quelques années et les enjeux sont très variés sur ce vaste territoire. Les actions relatives à ces fiches seront mises en œuvre dans les années à venir. Une mise à jour du DOCOB ne semble pas pertinente car le document est récent et il reste du travail à réaliser.

Plusieurs thématiques ont déjà bénéficié d'actions qui seront à poursuivre dans le futur notamment sur les enjeux coléoptères saproxyliques et bois sénescents. De nouveaux partenariats sont en train de se mettre en place sur cette thématique (PETR Sud Lozère et CRPF). D'autres actions ont débuté plus récemment et seront à approfondir comme les actions sur les chiroptères. Une étude est prévue dès 2025 et sera réalisée par l'ALEPE.

Le volet « Amélioration des connaissances » n'a pas été très développé. Le travail mené a surtout consisté à des prospections et des suivis en interne sur plusieurs habitats et espèces du site. Les études plus poussées indiquées dans les objectifs n'ont pas été réalisées mais pourront l'être dans le futur si cela semble toujours nécessaire.

Certaines actions étant portées par d'autres acteurs du territoire (Parc national des Cévennes, Syndicat mixte du Tarn Amont, PETR, etc.), le travail en partenariat apparaît essentiel à poursuivre. Le travail avec les partenaires est très important sur ce territoire car plusieurs zonages se superposent et plusieurs acteurs travaillent sur des missions permettant de répondre aux objectifs du DOCOB.